NOVALAISE
entre lac et montagne

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 19 février 2020 – 19H00
Sous la présidence de Monsieur Denis GUILLERMARD

Présents :
Mesdames COTTAREL Nicole - GUILLOT Véronique - JULIEN Anne-Marie – LAUDE Catherine - PERRIER Lysiane - PUGNOT Marie - SCHWARTZ Martine – TAVEL Claudine.
Messieurs CHARPINE François – DAMIAN-TISSOT Patrick - GAUTIER François - GROS Gilles- LOPEZ François - MILLION Robert – PLOUZEAU Alain.

Excusées : Mesdames GERFAUD-VALENTIN Mireille (pouvoir à Mme Catherine LAUDE), GUILLAUD Isabelle (pouvoir à M. François LOPEZ). M. DIEZ Stéphane (pouvoir à Mme Véronique GUILLOT).

Secrétaire de séance : M. Alain PLOUZEAU

ORDRE DU JOUR

- Construction de la halle – Place du BOURNIAU : présentation et analyse des offres par le cabinet d'architecte PATEY :
  M. PATEY expose les critères de classement des entreprises pour les 4 lots concernés et donne ses recommandations.
- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2020 : **approuvé à l'unanimité.**

I FINANCES

I.1 Approbation des lots - construction de la halle - place du Bourniau :

- terrassement-aménagement/maçonnerie/charpente/électricité

Monsieur le Maire rappelle le projet de restructuration de la place du BOURNIAU comprenant la construction d'un nouveau bâtiment avec commerce au RDC et logements à l'étage ainsi que la construction d'une halle.

Il rappelle que les deux constructions seront édifiées concomitamment : la prise en charge financière du nouveau bâtiment sera assurée par l'agence PATEY /CAN, la commune assurant la prise en charge financière de la halle et de l'aménagement de la place.

Il informe que la consultation pour les 4 lots relatifs à la halle et l'aménagement de la place, sous la forme de marché à procédure adaptée, a fait l'objet d'une publication sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics et d'une publication dans l'hebdomadaire *la Vie Nouvelle,* avec remise des offres fixée au 28 novembre 2019.

Il relate que, suite à la réception des offres, des renégociations sont intervenues et propose de retenir, au regard du règlement de la consultation et de l'analyse des offres par le cabinet PATEY, les propositions suivantes :

Lots	Entreprises retenues	Montant HT
Terrassement- VRD revêtement de surface	EIFFAGE-Routes	372 268,17 €
Gros - œuvre	GREG Constructions	166 797,75 €
Charpente couverture	COUTURIER	60 848,41 €
Electricité / éclairage public	SOGEC	16 299,20 €

Avis du Conseil Municipal : approuvé à l'unanimité pour les 4 lots.

I.2 Vote des budgets 2020 : comptabilités M14 – M49 – M4

M. Le Maire expose les différentes composantes des 4 budgets, en fonctionnement et en investissement.

Après quelques explications complémentaires, le budget est soumis au vote :

Avis du Conseil Municipal :

- M4BV Budget Plage de Bon Vent : **approuvé à l'unanimité.**
- M4PA Budget Plage de Pré Argent : **approuvé à l'unanimité.**
- M49 Budget Eau Potable : **approuvé à l'unanimité.**
- M14 Budget Général : **approuvé à l'unanimité.**

I.3 Taux d'imposition – année 2020

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition applicables en 2019 :

- Taxe d'habitation : 11.38 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 21.01 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.10 %

Monsieur le Maire propose de maintenir ces taux pour l'année 2020.

Avis du Conseil Municipal : approuvé à l'unanimité.

I.4 Reconduction du principe du versement des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle le principe de versement des subventions aux associations et propose de le reconduire pour 2020, à savoir : le versement de la somme de 35 € par enfant ou jeune domicilié sur la Commune fréquentant les associations sportives ou culturelles.

Avis du Conseil Municipal : approuvé à l'unanimité.

II URBANISME

II.1 D.I.A.

Office notarial Yenne	Route du lac	bâti
Maître ROUHETTE	Place du Champ de foire	bâti
Maître BRUNEL	Chemin du Janjoux	bâti

Avis du Conseil Municipal : à l'unanimité, pas de préemptions

II.2 Etat sur PC / CU / DP

PC

SCI STECY	Route de Yenne	réhabilitation local commercial et création logements
SAS G2D Immobilier	Route de la Crusille	rénovation bât. existant : extension 2 logts
SARL SDAN	Route du lac	modificatif au projet avec suppression : ▪ De la zone d'extension de réserve en façade Ouest ▪ De la zone bureaux indépendante en étage de l'extension de la surface de vente existante ▪ De la mise à disposition d'une surface commerciale indépendante complémentaire
SCEA DES FILS VEUILLET	Route de Yenne	construction de 2 hangars agricoles suite à sinistre

CU

SCP DELAVENAY BLANC	Albens	CU d'information
Maître LUQUAIN ESCOLIER	Rte du Col de l'Epine	CU d'information
Maître BRUNEL	Le Janjoux	CU d'information
Maître LIONNARD	Le Rafour	CU d'information
Maître LIONNARD	Au Genevray	CU d'information

DP

CHTOUKI Hassan	Chemin du Biétry	division foncière
THEBAULT Pierre Henry	Chemin du Vorgey	serre agricole pour chevaux

A l'issue de ce dernier conseil de la mandature 2014-2020, M. Le Maire, Denis GUILLERMARD, a remercié ses Adjoints et l'ensemble du Conseil Municipal pour le bon travail effectué collectivement pendant ces 6 années.

Mme Claudine TAVEL, au titre du conseil, a remercié M. Le Maire pour tout son travail et sa très bonne gestion de la commune.

Séance levée à : 21H15

Le secrétaire de séance
Alain PLOUZEAU

Le Maire
Denis GUILLERMARD

MAIRIE DE NOVALAISE (Savoie)

Annexes : budgets prévisionnels 2020